



Réunion extraordinaire du conseil municipal
Le lundi 20 décembre 2010, 20 h
Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville

ORDRE DU JOUR

1. Adoption des prévisions budgétaires 2011 et du règlement numéro 2010-187
2. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2011-2012-2013
3. Parole à l'assemblée (exclusivement sur le budget et le P.T.I., article 474.2 de la Loi sur les cités et villes)
4. La levée de la réunion